

*Pôle Infrastructures*  
Direction de la Régie Routière  
Unité Territoriale Routière d'Avallon

*Affaire suivie par :*  
*Tél : 03.86.34.91.70*

*Courriel : regie-utr-avallon@yonne.fr*

Monsieur Émilien LAGALIS  
Direction Départementale des Territoires  
Service instructeur ADS  
3 rue Monge  
89000 AUXERRE

Avallon, le 19 mars 2024

Monsieur,

Suite au nouveau dossier présenté par la société Innergex et concernant la modification du dossier n° PC 089 208 22 U0010 dans le cadre de la construction d'un parc photovoltaïque (zone 07) sur la commune de Joux-la-Ville.

Je vous informe que j'émetts un avis favorable pour l'accès sur la route départementale n°944 via la parcelle cadastrée YO 41.

Toutefois, cet avis est conditionné par une prescription :

- la sortie en direction de Nitry sera interdite de part la visibilité réduite côté Joux-la-Ville, surtout si présence de culture haute sur la parcelle YS18.

Le détail des prescriptions techniques seront détaillées dans la permission de voirie et expliquée à l'occasion d'une nouvelle rencontre sur site si nécessaire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Responsable de l'Unité Territoriale  
Routière d'Avallon,



Ludovic DELHAYE